La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du No 11-1945

Autor(en): **Vallière, P. de / Stoudmann, R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **130 (1985)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-344645

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

Au sommaire du N° 11-1945

— *Comment le nouveau chef de l'état-major général envisage l'armée de demain? F. Gaudard*
— *Formation des officiers, leur influence sur la troupe, méthodes d'éducation, major P. de Vallière*
— *L'aviation de guerre et la bataille d'Angleterre, extrait traduit de la Revista Militar portugaise, R. Stoudmann*
— *Notes sur l'affaire d'Espagne, I. Friedländer*
— *Concours de la Fondation Général Herzog*
— *Bulletin bibliographique*

Textes choisis

(...) Alors que l'armée royale s'effondrait, les régiments suisses résistaient à la contagion. Les liens qui unissaient les soldats aux officiers expliquent seuls ce triomphe de la discipline.

On eut cependant une grave mutinerie à déplorer dans le régiment de Châteauvieux, à Nancy. Deux régiments français s'y étaient révoltés, celui du roi et Mestre de camp cavalerie, entraînant avec eux 300 hommes de Châteauvieux suisse. Les régiments de Castella et Vigier accoururent des garnisons voisines et reprirent la ville après de sanglants combats de rue. Le tribunal militaire suisse siégea sur la place Stanislas entouré des trois régiments suisses et condamna 24 des mutins à mort, 41 à trente ans de galère, 74 furent remis à leurs chefs pour être punis disciplinairement. Ce jugement fut exécuté sur-le-champ. «L'élite de la nation française, écrit le général Susane, admira l'impartiale, prompte et inexorable justice de ces vieux républicains des cantons helvétiques, ne transigeant ni avec le devoir, ni avec l'honneur.»

Nous avons vu le lieutenant-général Pierre-Victor de Bésenval acquitté par le tribunal du Châtelet grâce à l'intervention de son ancien régiment. Cet entraîneur d'hommes ne se sentait heureux qu'au milieu des soldats qu'il aimait avec son cœur et sa raison et qu'il était fier de commander.

A la guerre de Sept ans, il avait conduit une division avec intelligence, vigueur et résolution, toujours maître de lui-même, dominant les troupes, les rassurant par sa superbe insouciance, ce mépris du danger, ces mots heureux aux instants décisifs du combat. Son beau visage régnait sur les soldats, l'élégance de sa tenue et de ses propos agissait comme un drapeau déployé. Quand il passait devant les Gardes-Suisses où il était entré à 10 ans,

comme cadet, alors que son père en était le chef, son regard scrutait les visages et ne rencontrait que des yeux confiants, tendus dans une muette admiration vers lui. Sur son grand cheval gris à la crinière tressée de rubans rouges et blancs, la croix de commandeur de Saint-Louis brodée en or sur l'habit écarlate, il lançait son salut au régiment immobile comme une muraille: «Gardes-Suisses, Camarades!» Sa voix faisait battre les cœurs. L'annonce d'un coup dur, avec ce chef-là devant le front, donnait à chacun la certitude du succès. — On l'aurait suivi en enfer.

Un jour, pendant la campagne de Westphalie, à l'attaque d'un retranchement, il s'élance le premier, sous une pluie de balles, franchit le fossé, escalade la palissade, et se hisse à la force du poignet, les mains en sang, jusqu'au sommet de la contregarde. Il se retourne alors vers ses hommes qui hésitent à le suivre et leur crie: «Morbleu, camarades, savez-vous bien que cette situation n'est pas commode, s'il n'y avait pas des coups de fusil à y gagner, on n'y tiendrait pas!» Les soldats se mettent à rire, s'élancent à leur tour, et emportent la redoute (...)

Major P. de Vallière

(...) Il résulte de ces considérations que l'aviation a fait réellement de gros progrès pendant ces six années de lutte. On restera toutefois surpris d'apprendre qu'à la fin des hostilités des avions d'un type datant de 1939 restèrent en service avec efficacité jusqu'en 1944. En aviation il est nécessaire de maintenir le plus possible les prototypes qui ont fait leurs preuves en les modifiant au fur et à mesure et en les adaptant à la technique du moment. Ce mode de faire permet, tout en créant des types nouveaux, de disposer constamment d'un grand nombre d'appareils éprouvés sortant en série des usines.

Il est clair que les réalités ont donné aux états-majors, la mesure de l'efficacité qu'il convient d'attribuer à l'aviation. On se rend compte de l'importance de son rôle dans la phase de préparation d'invasion, agissant par un bombardement acharné des objectifs industriels et militaires.

Maintenant que l'on a acquis une idée assez précise de l'ampleur des forces aériennes qui furent mises en œuvre pour forcer le passage à l'invasion de l'Europe, on se rend mieux compte également de ce que peut représenter une opération de débarquement sans l'effet de la maîtrise de l'air.

Il est à peine nécessaire de discuter maintenant pour savoir si l'aviation peut ou non résoudre par elle-même les conflits éventuels. Constatons encore que la Paix qui s'établit permettra d'estimer par l'étude désintéressée des événements désormais révolus, si elle est due davantage au poids des forces débarquées plutôt qu'au pouvoir de destruction de l'armée aérienne pure.

R. Stoudmann